

Charlotte DUPONT
Conseiller Municipal de Saint-Pierre-de-Chartreuse

A l'attention de M. Yves GUERPILLON
Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Saint Pierre de Chartreuse, le 5 mai 2016

Monsieur le Maire,

La route entre le Bourg et Brévardières par Mollard-Bellet est dans un état de détérioration très avancé, avec pas moins de 250 nids de poules sur ces quelques kilomètres, voir photos ci-après.

Il n'est pas prévu d'investissement de réfection sur le budget 2016, au mieux 2017.

Cependant, au vu de la situation, il y a urgence à agir.

Par le présent courrier, je vous informe que je formulerai la question orale* suivante lors du prochain conseil municipal :

- Que comptez-vous faire en 2016 pour remettre la route de Mollard-Bellet qui compte aujourd'hui plus de 250 nids de poule dans un état d'usage normal, particulièrement pour la saison touristique ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Charlotte DUPONT
Conseiller Municipal de Saint Pierre de Chartreuse

* L'article L2121-19 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit que « *les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. [...] Ces questions orales peuvent porter non seulement sur les affaires mises à l'ordre du jour de la séance, mais encore d'une manière très générale, sur tout objet ayant trait aux affaires de la commune* »









